



Groupe canadien  
d'étude des parlements

---

PARLEMENT, TECHNOLOGIE ET CITOYENS

Le vendredi 7 décembre 2007  
Ottawa (Ontario)

## **GROUPE CANADIEN D'ÉTUDE DES PARLEMENTS**

Le Groupe canadien d'étude des parlements (GCEP) a été créé dans le but de réunir toutes les personnes qui s'intéressent aux institutions parlementaires et au processus législatif, afin de favoriser la compréhension et l'amélioration de ces institutions et de ce processus.

La constitution du Groupe prévoit entre autres l'organisation de conférences et de colloques à Ottawa et dans d'autres villes au Canada, la rédaction de publications et d'articles divers, la constitution de différents groupes de travail, la promotion et l'organisation de débats publics sur des questions parlementaires, la participation à des émissions de radio et de télévision, et le parrainage d'événements publics ou de toute autre activité éducative.

Toute personne qui s'intéresse aux institutions législatives canadiennes peut devenir membre du Groupe.

Pour devenir membre ou pour en savoir plus sur le Groupe, prière de s'adresser au secrétariat du Groupe canadien d'étude des parlements, C.P. 660, édifice de l'Ouest, Ottawa (Ontario), K1A 0A6.  
Tél. : 613.995.2937, télécopieur : 613.943.9949  
[www.etudeparlementaire.ca](http://www.etudeparlementaire.ca)

## INTRODUCTION ET REMERCIEMENTS

Le 7 décembre 2007, le Groupe canadien d'étude des parlements (GCEP) a tenu une conférence à Ottawa sur le thème « Parlement, technologie et citoyens ».

La conférence était organisée par Jonathan Malloy, professeur agrégé de la Faculté des sciences politiques de l'Université Carleton, et vice-président du GCEP.

M. Malloy a réuni un groupe intéressant de participants à une conférence bien réussie, sur la Colline du Parlement. Parmi les participants, on trouvait des universitaires, des initiés, des politiciens et des étudiants. La conférence a attiré à la fois les membres actuels du GCEP ainsi que des nouveaux, principalement des chercheurs en matière d'Internet et de technologies.

Le premier groupe de discussion portait sur l'utilisation de la technologie par les législateurs. Mary Francoli, de l'Université Carleton, a parlé de l'utilisation de la technologie par les députés au Canada et en Grande-Bretagne. Tamara A. Small, de Mount Allison, a présenté sa recherche sur les blogues de députés, et Patrick Bryne, de l'Assemblée nationale du Québec, a donné un aperçu des nombreuses utilisations novatrices de la technologie à l'Assemblée nationale.

Le discours principal a été prononcé par Darin Barney, Chaire de recherche du Canada à l'Université McGill. Selon M. Barney, les technologies de l'information et de la communication façonnent notre vie de citoyens et influencent notre vision du monde. À son avis, cette influence est telle que la technologie en soi peut être perçue comme étant le législateur.

Le deuxième groupe de discussion, modéré par F. Leslie Seidle, portait sur les comités et les autres consultations externes. Les experts présents étaient Joseph Peters, d'Ascentum, Blair Armitage, du Sénat, et Jonathan Ferschau, de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique. Chacun a parlé des défis et des possibilités que présentent la technologie dans les consultations et les délibérations des comités.

Le dernier groupe de discussion, modéré par William Young, bibliothécaire parlementaire, portait sur les applications pratiques de la technologie. L'hon. Carolyn Bennett, députée de St. Paul's, a parlé de la nécessité pour les parlementaires de profiter de la technologie pour joindre les citoyens. Jonathan Rose, de l'Université Queen's, directeur académique de l'Assemblée des citoyens de l'Ontario sur la réforme électorale, a quant à lui expliqué que les méthodes conventionnelles de discussion demeurent essentielles, quelles que soient les innovations technologiques disponibles.

Toute la journée, les participants ont discuté ouvertement avec les divers experts et, comme toujours, ont beaucoup contribué au dialogue intéressant.

Un gros merci à Nancy Hall et Chloé O'Shaughnessy pour leur travail dans le cadre de la Conférence. Il est certain que cette dernière n'aurait pas connu un si vif succès sans leurs efforts. Merci à Delaney Grieg d'avoir pris des notes lors des séances et d'avoir préparé un résumé des discussions. Enfin, merci aux experts du temps et des efforts qu'ils ont mis pour partager leur point de vue et animer les discussions.

Jonathan Malloy



## **TRIBUNE I**

### **LES UTILISATIONS ACTUELLES DE LA TECHNOLOGIE**

Modérateur : Jonathan Malloy  
Vice-président  
Groupe canadien d'étude des parlements

Conférenciers : Mary Francoli  
Université Carleton

Tamara A. Small  
Professeure adjointe  
Université Mount Allison

Patrick Byrne  
Assemblée nationale du Québec

#### **Mary Francoli**

##### **Exploration de la blogosphère parlementaire canadienne**

La conférencière a étudié l'utilisation des blogs par les politiciens canadiens. Elle a expliqué le concept de blog d'après quatre aspects déterminants : l'expression personnelle, la fréquence, les hyperliens et l'interactivité. Elle a constaté que, à l'échelle internationale, les blogs avaient souvent un impact sur la politique mondiale réelle, mais que, dans la politique canadienne, l'utilisation et l'impact des blogs demeuraient limités. Seulement 11 députés canadiens ont des blogs. Sur ce nombre, trois seulement ont des blogs qui correspondent aux aspects déterminants. L'aspect qui fait le plus souvent défaut est celui de l'interactivité. Les raisons formulées par les députés pour expliquer le fait que peu d'entre eux aident des blogs sont que ceux-ci demandent beaucoup de temps et de main-d'œuvre, et vont à l'encontre de la politique canadienne (cette dernière se caractérise par le secret et la solidarité; les blogs, par l'expression personnelle et l'ouverture).

#### **Tamara A. Small**

##### **Le contexte du recours à la technologie au sein du Parlement**

La conférencière a présenté le contexte de l'utilisation de la technologie de l'information par les parlementaires, discutant des avantages et des préoccupations, à la fois réels et éventuels, et s'appuyant sur des exemples tirés d'entrevues réalisées avec des députés au Canada et au Royaume-Uni. Elle a souligné le potentiel qu'a la technologie de faciliter la modernisation de la prestation des services gouvernementaux et de communications gouvernementales, et de permettre aux citoyens de participer davantage au processus décisionnel. Elle a attribué la réticence des parlementaires à adopter bon nombre des technologies maintenant accessibles au temps exigé pour l'entretien, au risque d'exposition aux critiques et aux manipulations, et à la possibilité que, si les citoyens participent en trop grand nombre grâce à la technologie, leur contribution ne soit pas utilisée.

## **Patrick Byrne**

### **L'utilisation des nouvelles technologies à l'Assemblée nationale du Québec**

Le conférencier a décrit quelques utilisations de la technologie par l'Assemblée nationale du Québec, en mettant en évidence les meilleures pratiques et les leçons apprises. Pour appuyer les parlementaires, l'Assemblée nationale a mis en place un site intranet contenant un guide à l'intention des députés, des formulaires souvent nécessaires, des pages permettant de suivre l'évolution des projets de loi, etc., un réseau sans fil accessible à partir des salles de réunion et de la Chambre, et un site extranet qui permet de suivre les travaux des commissions parlementaires en mettant documents, projets de loi, amendements et études à la disposition de tous les députés et du public. Pour renforcer la participation du public, l'Assemblée nationale a eu recours à la technologie afin d'effectuer un certain nombre de consultations en ligne pour des études de comité et elle a tenu des vidéoconférences avec des témoins. À l'avenir, les membres du public pourront adresser des pétitions électroniques à des parlementaires et formuler des commentaires sur tous les sujets étudiés par l'Assemblée. Cette dernière prévoit également mettre à jour son site Web afin de simplifier les recherches et d'améliorer l'accès à distance.

## **DÉJEUNER-CAUSERIE**

Conférencier invité : Darin Barney  
Chaire de recherche du Canada en communications  
et en études sur les médias  
Université McGill

## **Darin Barney**

### **À la recherche d'une assemblée juste : le Parlement et la technologie**

Le discours-programme était axé sur la nature de la relation entre la politique et la technologie de l'information et des communications (TIC). Le conférencier a laissé entendre que la TIC était couramment utilisée comme « moyen » de participer au jugement politique, mais rarement examinée comme question ou « objet » de ce jugement. En politique, la technologie est conçue comme un moyen ou un instrument permettant de rassembler les gens et sert d'instrument à l'activité politique, mais on doit porter une plus grande attention à l'examen des technologies de l'information en tant qu'objet. La TIC façonne notre façon de vivre en tant que citoyens, et le gouvernement doit donc examiner son développement, sa conception et sa réglementation. Le conférencier estime que l'influence de la technologie de l'information dans notre « société technologique » est si répandue que cette technologie peut être perçue comme un législateur même. En outre, il devient plus difficile d'examiner la technologie comme objet de jugement politique. Dans notre société technologique, la technologie comme moyen influe sur notre façon d'exister dans le monde et sur notre vision de celui-ci, sur notre point de vue de ce qui est « bon » et de la « vie facile ». Le conférencier a conclu en disant que, bien que l'omniprésence de la technologie comme moyen dans la société technologique limite notre capacité d'examiner celle-ci comme objet de jugement politique, elle accroît aussi l'importance de cet examen et de ce jugement.

## TRIBUNE II

### INNOVATIONS ET DÉFIS

Modérateur : F. Leslie Seidle  
Chercheur principal associé  
Institut de recherches en politiques publiques

Conférenciers : Joseph Peters  
Associé  
Ascentum

Jonathan Fershau  
Assemblée législative de la Colombie-Britannique

Blair Armitage  
Greffier adjoint  
Systèmes législatifs et télédiffusion  
Sénat du Canada

#### **Joseph Peters**

##### **Expérimentation des consultations en ligne par les comités parlementaires**

Le conférencier a exploré le concept de la participation du public et a examiné deux expériences de participation du public grâce à ces consultations en ligne par des comités parlementaires. Il a expliqué le spectre de la participation du public (de l'information à la participation en passant par la prise de décision en commun), et mis en évidence le principe de la bonne participation du public. Il a noté que le moment auquel le public est entraîné dans la prise de décision et le cycle d'élaboration des politiques, et la façon dont il l'est, peuvent avoir des répercussions importantes sur l'efficacité de sa participation. L'étude du Sous-comité de la condition des personnes handicapées de la Chambre des communes portant sur le Programme de prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada et celle du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, de la science et de la technologie portant sur la santé mentale, la maladie mentale et la dépendance au Canada ont servi à donner des exemples de pratiques exemplaires et de leçons apprises lors des consultations en ligne. Le conférencier a constaté que, grâce à ces consultations, les comités avaient pu recueillir un plus grand nombre et une plus grande diversité de perspectives et des contributions anonymes; cependant, les consultations ont également entraîné des difficultés liées à la planification, à la logistique et aux finances, et il a fallu fournir des explications adéquates aux participants.

#### **Jonathan Fershau**

##### **Consultation électronique par des comités composés de représentants de tous les partis**

Le conférencier a commencé par cerner quatre caractéristiques des comités parlementaires qui distinguent la dynamique des consultations publiques qu'ils tiennent de celles menées par d'autres organismes gouvernementaux. Il s'agit notamment de la politisation des comités parlementaires, des contraintes imposées aux comités par l'assemblée législative de la Colombie-Britannique, du fait que leurs activités soient dirigées par les députés, et de la possibilité que le processus de consultation soit plus important que les résultats finaux. Le conférencier a alors exploré deux exemples de consultations publiques par des comités

parlementaires de la Colombie-Britannique, à savoir l'utilisation d'un site Web interactif pour les enfants, dans le cadre de l'étude sur l'obésité juvénile par le Comité permanent de la santé, et les consultations budgétaires en ligne menées par le Comité permanent des finances. Il a constaté que les consultations en ligne donnaient lieu à des réponses mieux ciblées, à un volume plus important de réponses et à l'inclusion de données démographiques qui sont souvent exclues des études des comités. Cependant, il a également formulé plusieurs réserves au sujet des consultations en ligne, dont le désir des membres du Comité d'interagir plus étroitement avec les témoins et de connaître d'avance leur nom, le temps et les effectifs nécessaires à la compilation de grands volumes de réponses, et le manque de diversité parmi les répondants.

### **Blair Armitage**

#### **Les défis technologiques qui se posent au Sénat**

Le conférencier a exploré les expériences du Sénat en matière d'adoption de nouvelles technologies et a mis en relief les défis auxquels font face les sénateurs, les greffiers et de nombreux employés de soutien. Il a fait remarquer, dans son introduction, que l'utilisation accrue de la technologie avait engendré un climat de travail très différent au Sénat. Sur le plan administratif, celle-ci a permis d'augmenter le volume et la diversité de l'information qui peut être traitée, et accru la diversité des moyens par lesquels le Sénat peut dialoguer avec le public. Le conférencier a aussi relevé quelques obstacles à une plus grande adoption de la technologie par le Sénat, notamment le manque de clarté de la communication entre les greffiers, les législateurs et les experts technologiques, le temps et la pratique nécessaires pour en arriver à un niveau d'aisance et d'expérience suffisants dans le domaine des consultations électroniques, la difficulté de trouver un juste équilibre entre l'instantanéité et les besoins de traduction du dialogue en ligne, les commentaires inappropriés et calomnieux dans les groupes de discussion en ligne, et le fait que ces consultations attirent presque exclusivement une certaine catégorie de personnes et un certain groupe d'âges.

## **TRIBUNE III**

### **MOBILISATION DÉMOCRATIQUE**

Modérateur : William Young  
Bibliothécaire parlementaire  
Bibliothèque du Parlement

Conférenciers : L'hon. Carolyn Bennett  
Députée  
St. Paul's

Jonathan Rose  
Université Queen's

### **L'hon. Carolyn Bennett**

#### **Mobilisation démocratique : le rôle des parlementaires**

La conférencière a examiné la possibilité que les parlementaires utilisent la technologie pour amener la population à s'engager et renforcer la démocratie. D'emblée, elle a souligné l'importance de l'attitude des parlementaires pour que la technologie soit utilisée efficacement, en particulier le besoin de sincérité, de transparence et de réactivité. Elle a examiné

l'application de la technologie au renforcement de la démocratie, y compris la facilitation de la concertation avec les citoyens entre les élections et la création d'un espace public pour le débat d'idées, et a souligné que le choix du moment approprié, une écoute attentive, un suivi et de la rétro-information sont tous nécessaires pour que les consultations soient légitimes. Elle a donné quelques exemples novateurs et concrets de consultations efficaces axées sur la technologie auxquelles participent les députés, y compris dans les circonscriptions, en comité, au sein des partis politiques, dans les circonscriptions non géographiques, en collaboration avec les organismes gouvernementaux et, finalement, dans leur travail à l'échelle internationale.

**Jonathan Rose**

**Technologies de l'information et mobilisation démocratique : le cas de l'Assemblée citoyenne de l'Ontario sur la réforme électorale**

Le dernier conférencier a examiné l'utilisation de la technologie par l'Assemblée citoyenne de l'Ontario sur la réforme électorale, à la fois pour les communications internes et externes. Après avoir présenté l'Assemblée, il a décrit sa structure, son mandat et ses activités, puis a examiné l'utilisation de la technologie pour les communications internes et publiques de l'Assemblée. Les technologies utilisées à l'interne comportaient un forum Web et des listes de diffusion. Celles utilisées à l'externe étaient, entre autres, une option de soumission en ligne pour les membres du public, l'inscription en ligne aux rencontres de consultation, un forum de discussion, du matériel didactique en ligne et la radiodiffusion des séances. Le conférencier a constaté que, bien que les technologies de l'information soient devenues des outils importants pour la communication avec le public, certains membres de l'Assemblée citoyenne sont réticents à les adopter pour leurs communications internes. Dans l'ensemble, les membres préfèrent prendre des décisions en recourant aux méthodes traditionnelles que sont les discussions directes. Les technologies de l'information constituent une solution de rechange qui permet d'appuyer la collecte et la diffusion d'information lorsqu'une communication face à face est impossible; cependant, les décisions doivent tout de même être prises dans un lieu de réflexion plus intime et plus personnel.